

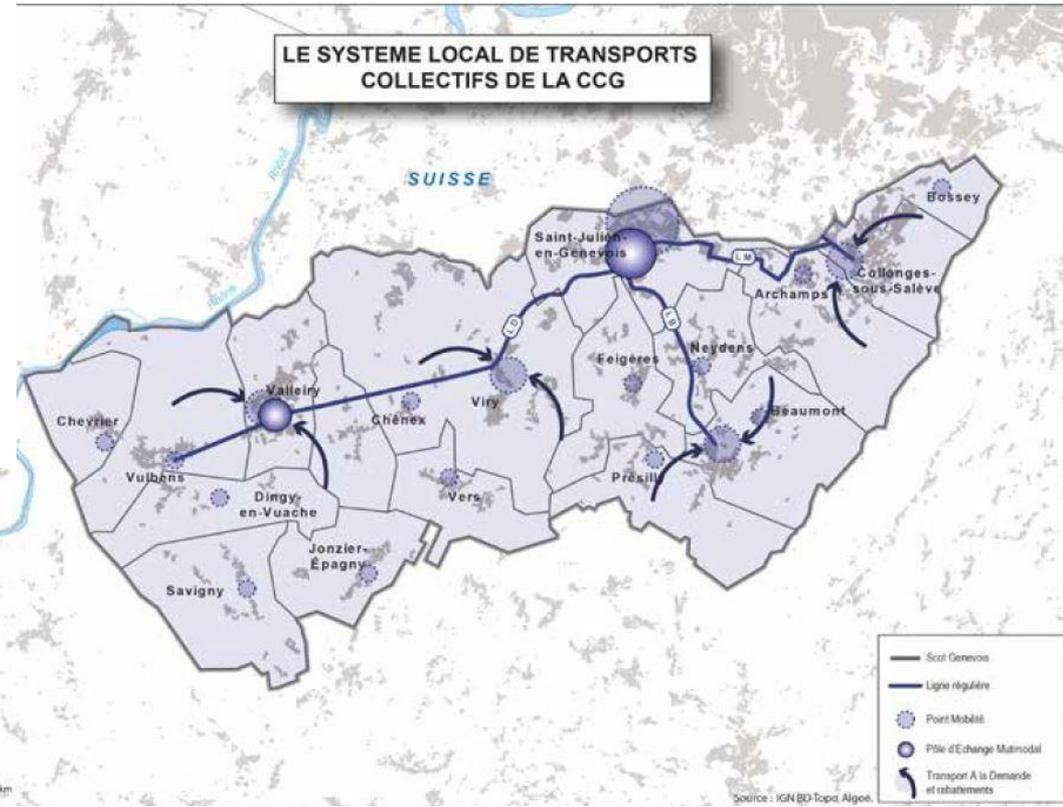
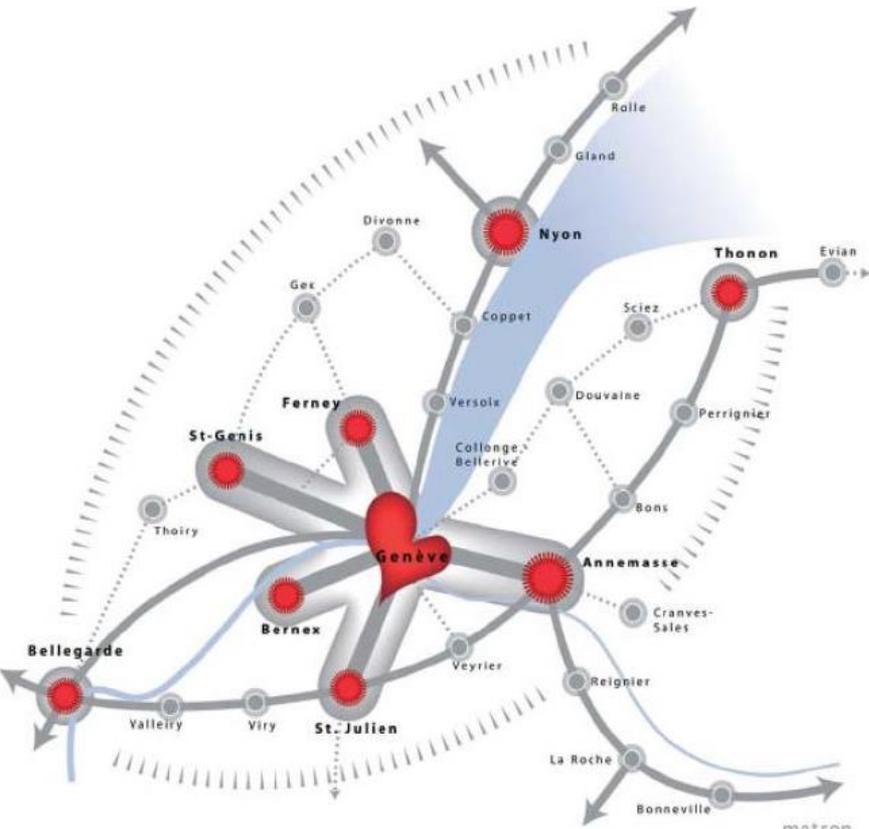
Une nouveau quartier autour des transports publics

- Une mobilité plus efficace
- Un pôle d'échanges pour connecter les modes de transports
- Des logements abordables
- Des activités économiques et des services
- Une valorisation du cours d'eau



en trois dimensions

Le contexte de projet



Un réseau structurant de transports publics en cours de déploiement

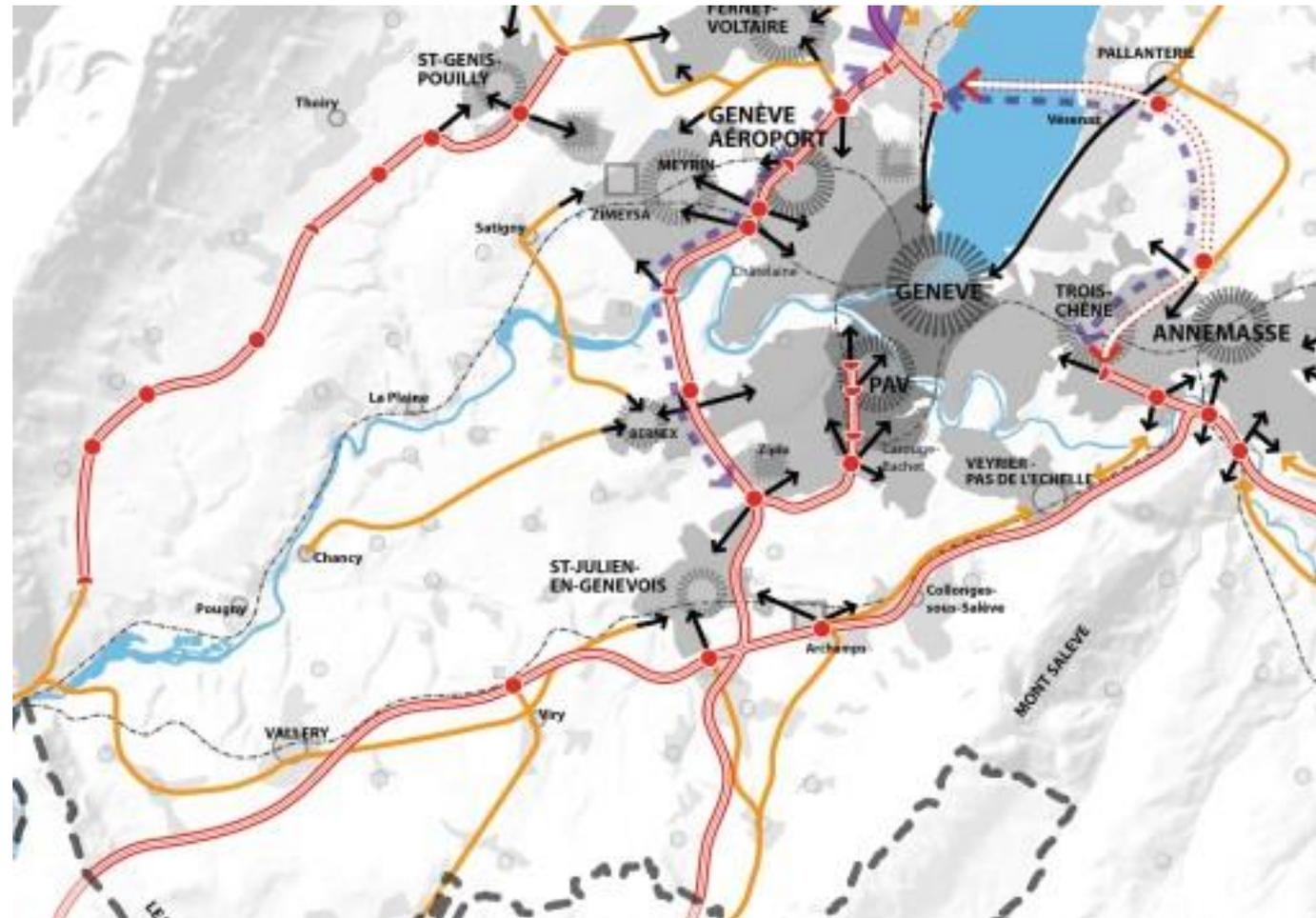
Le contexte de projet

Un schéma de transport individuel motorisé favorisant le report du « trafic de transit » sur le **réseau autoroutier**

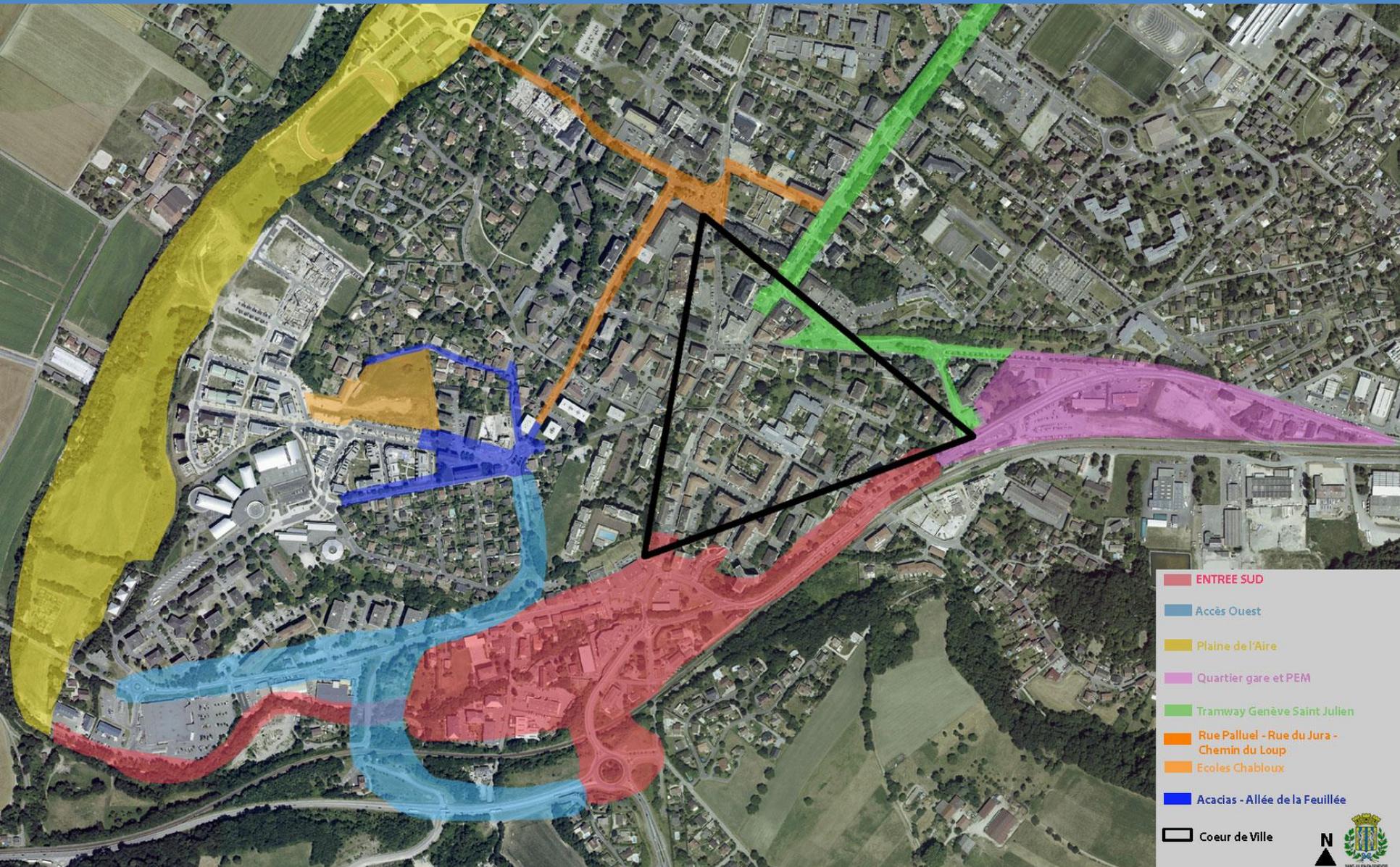
- Bardonnex
- l'échangeur de Viry

Des efforts sur les transports publics et les modes doux :

- Léman Express
- le tramway Genève Saint-Julien
- Augmentation de la fréquence de la ligne D (avril 2017)
- Mise en œuvre d'un schéma modes doux



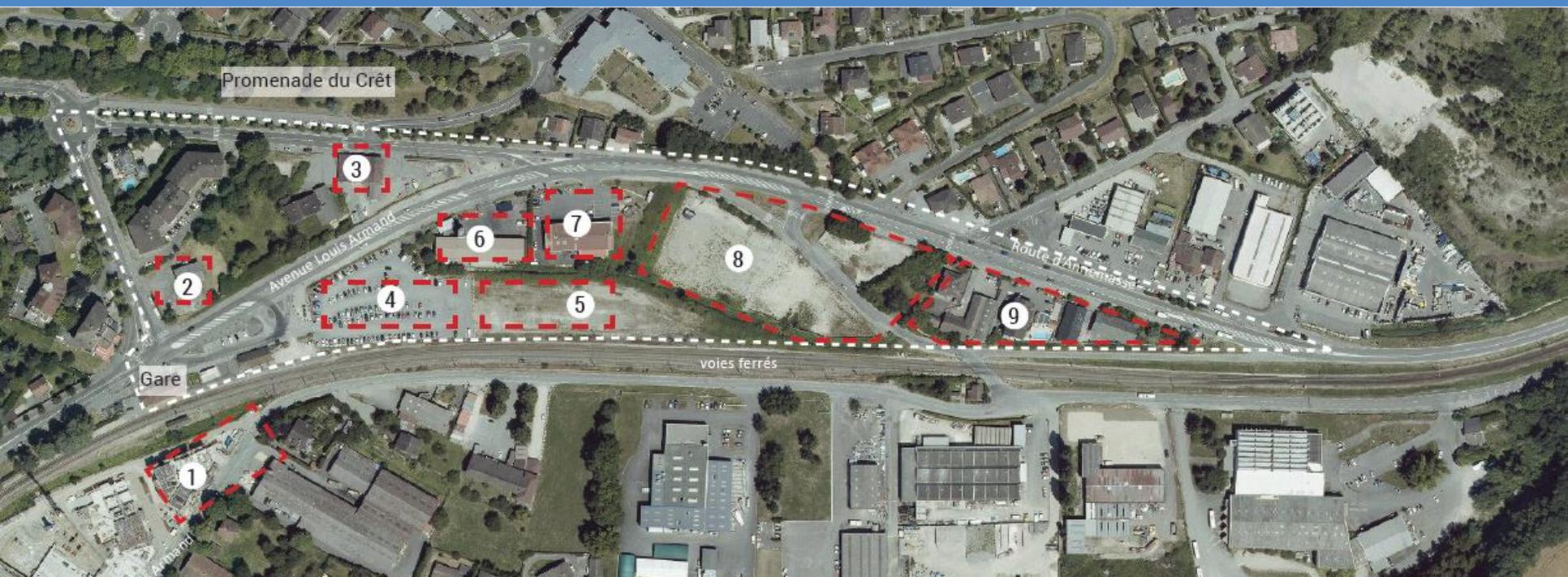
Un dispositif de projet global



- ENTREE SUD
- Accès Ouest
- Plaine de l'Aire
- Quartier gare et PEM
- Tramway Genève Saint Julien
- Rue Palluel - Rue du Jura - Chemin du Loup
- Ecoles Chabloux
- Acacias - Allée de la Feuillée
- Coeur de Ville



Un quartier en mutation



1. Résidence sociale et étudiante (livrée en 2016)
2. Hangar à sel
3. Ancien pôle médico-social

4. Parking-relai temporaire gare
5. Terrain en friche (ancien dépôt SNCF)
6. Caserne pompiers

7. Entretien automobile
8. Friche industrielle
9. Terrains privés

Un quartier autour de l'Arande



source : Etude de capacité du quartier gare : Antoine Grumbach et Associés / Buro, février 2015

Projet de liaison cycle vers Neydens et Viry

500 mètres de rivière mis en valeur
11200 m² d'espaces publics plantés

-  Pistes cycles
-  Voies partagées tous modes
-  Végétation
-  Espaces verts publics
-  Espaces verts privés
-  Arande renaturée
-  Arande à l'air libre
-  Passerelles piétonnes au dessus des voies ferrées

Un nouveau quartier connecté à la ville

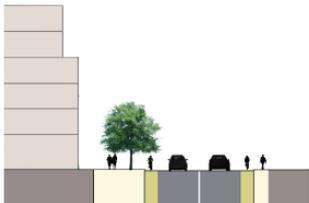
Le dévoiement de l'avenue Louis Armand : gérer la circulation en lien avec l'arrivée du tramway, et permettre l'implantation du pôle d'échanges.



Des espaces publics généreux



source : Etude de capacité du quartier gare / Antoine Grumbach et Associés / Euroferrier 2015



ROUTE D'ANNEMASSE

La route d'Annemasse est transformée en large voie plantée pouvant accueillir tous les modes de déplacements.



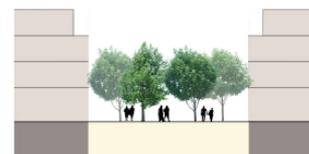
VOIES DU QUARTIER

Les voies du quartier en sens unique et limitées à 30km/h accueillent tous les modes de déplacement.



CHEMIN DE L'ARANDE

Le chemin de l'Arande traverse le quartier d'Est en Ouest et relie en modes doux les différentes places. Les berges de la rivière sont mises en valeur.

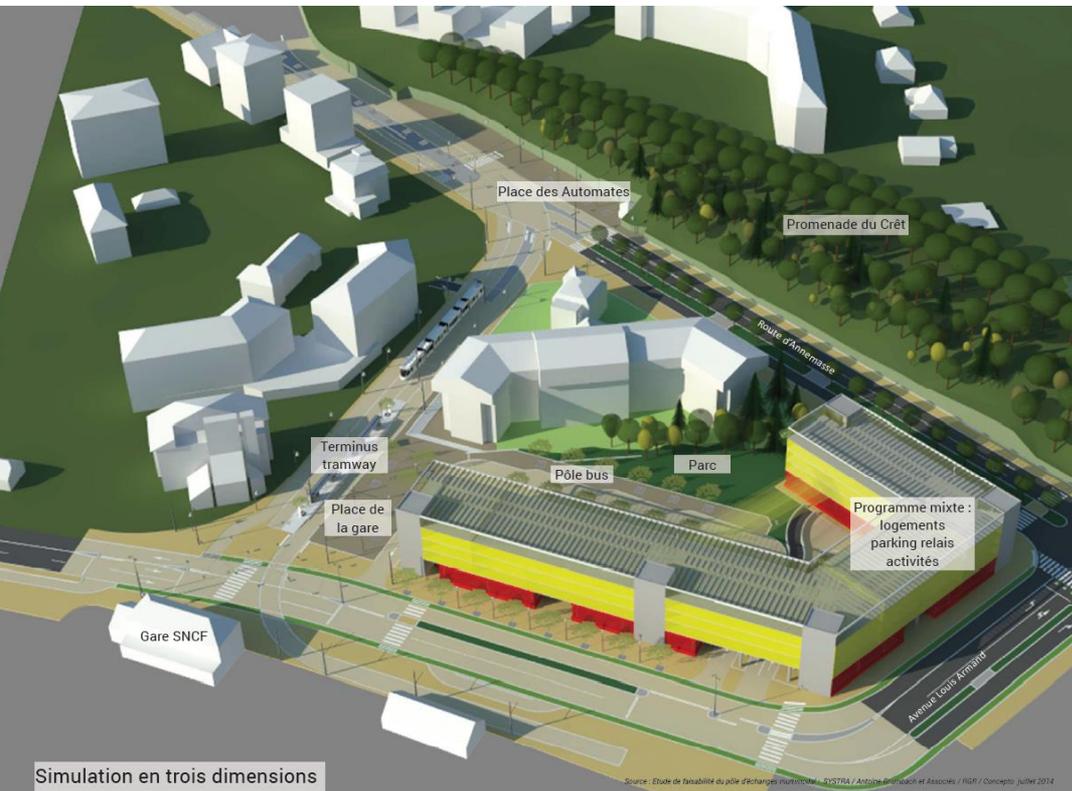


MAIL DU SQUARE

Le mail du Square traverse le coeur du quartier du Nord au Sud en zone piétonne.

Principes d'aménagement des voies et hiérarchie

Le pôle d'échanges, un point de convergence entre tous les modes



Un parking automobile de 400 à 500 places



Une gare routière bus et cars



Le tramway en direction de Genève



La proximité de la gare SNCF



Du stationnement modes doux et des pistes cyclables

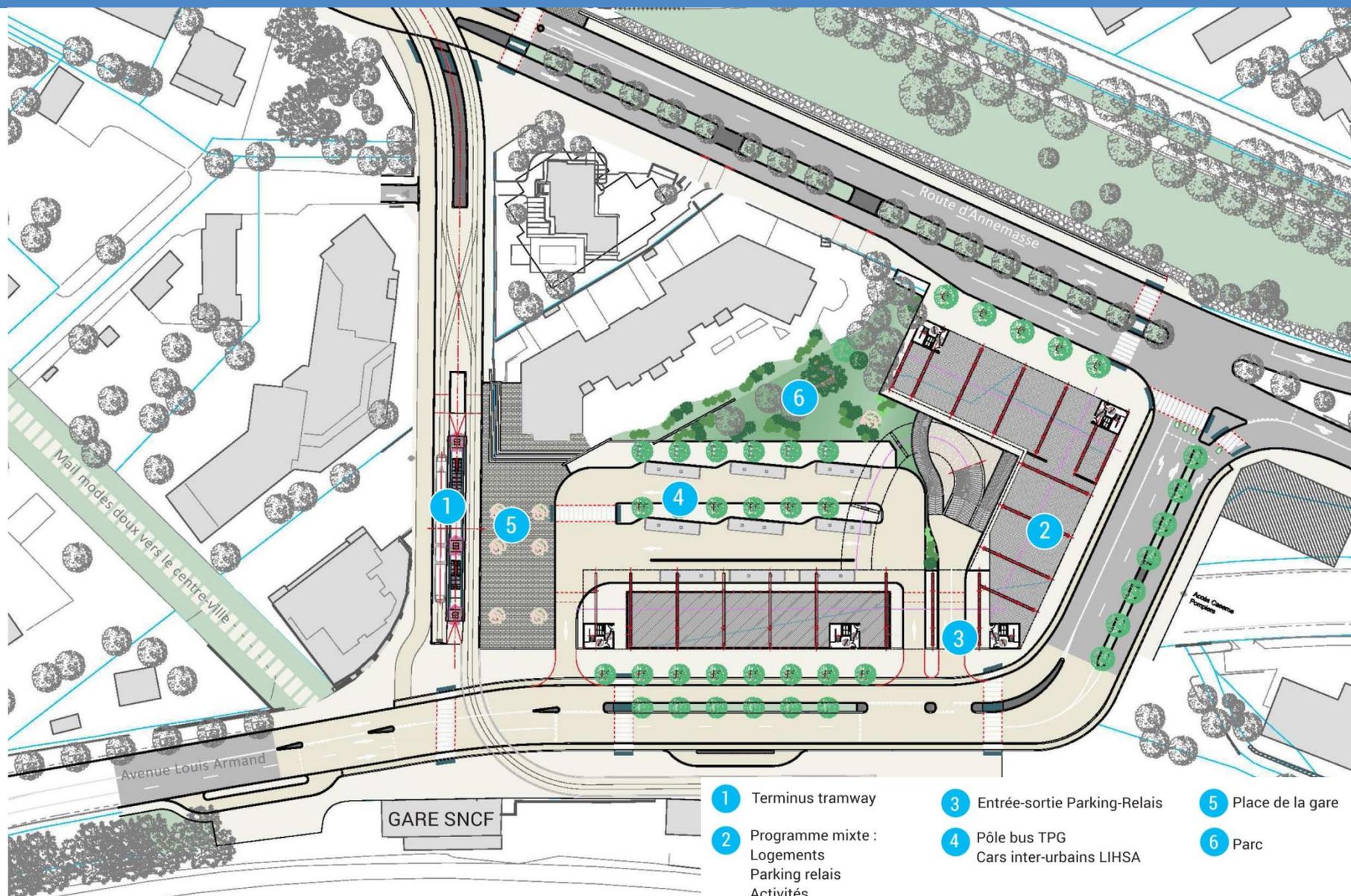


Des aménagements piétons

Des mobilités mieux organisées : + de lisibilité, + de confort, + de sécurité.

Un pôle d'échanges **relié** au centre-ville de Saint-Julien et au ancien hameau du Ternier (de l'autre côté des voies ferrées)

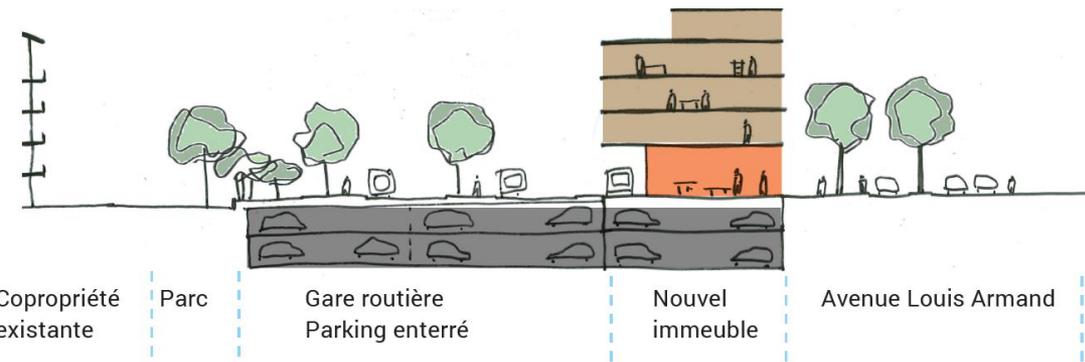
Un fonctionnement optimisé



- 1 Terminus tramway
- 2 Programme mixte :
Logements
Parking relais
Activités
- 3 Entrée-sortie Parking-Relais
- 4 Pôle bus TPG
Cars inter-urbains LIHSA
- 5 Place de la gare
- 6 Parc

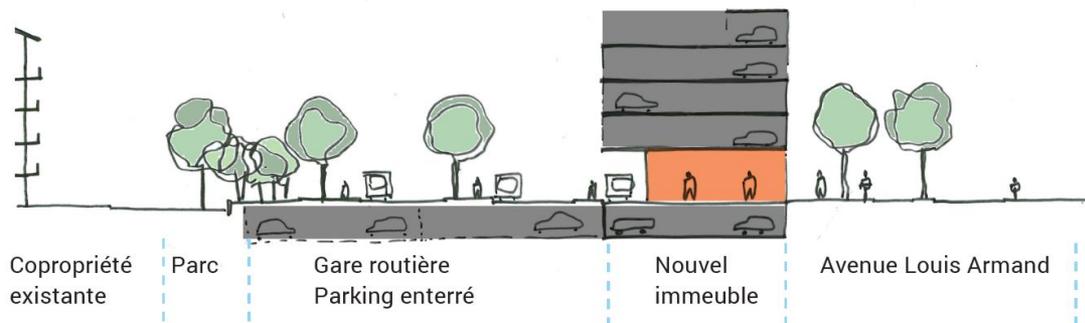
Deux variantes pour le pôle d'échanges

VARIANTE 1 : UN PARKING ENTERRE 2 ETAGES EN SOUS-SOL



Dépenses pour l'opération : 37 M€
Recettes : 31,75 M€
Reste à charge: 5,25 M€

VARIANTE 2 : UN PARKING SEMI-ENTERRE EN ETAGES + 1 NIVEAU ENTERRE



Dépenses pour l'opération : 30,75 M€
Recettes : 28,5 M€
Reste à charge: 2,25 M€

Programmation urbaine prévisionnelle

Entre **300 et 350 logements** selon la variante d'intégration du pôle d'échanges dont 30 % de logements sociaux et 10% de logements abordables

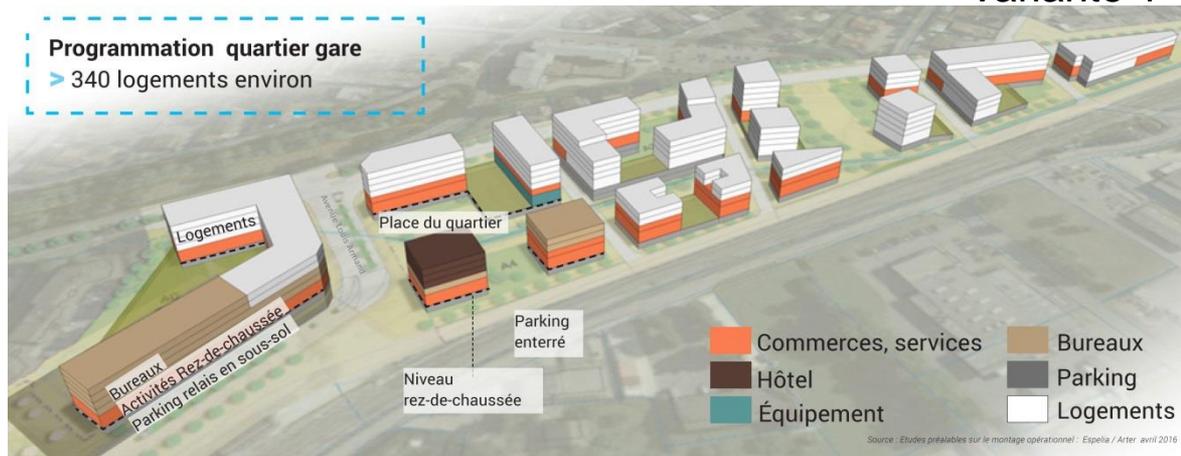
Environ **9000 m2 d'activités** (commerces, services...) soit l'équivalent d'environ 40 cellules commerciales

Presque **6000 m2 de tertiaire** (bureaux, hôtel) soit 2 fois le Gallien.

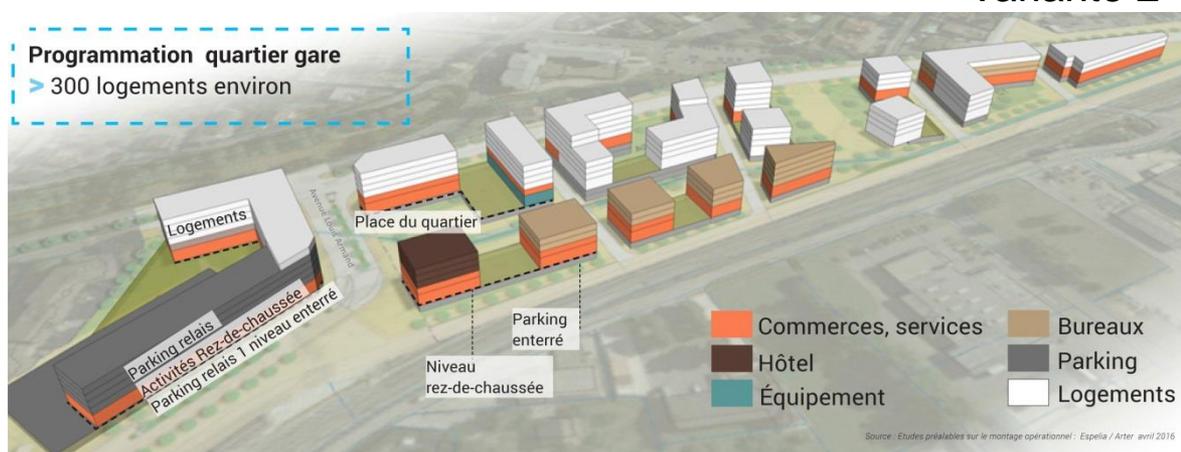
700 m2 d'équipements publics

Un rythme de construction maîtrisé d'environ 200 logements par an maximum à l'échelle de la Commune, pour l'ensemble des projets programmés

Variante 1



Variante 2



Le devenir de l'actuel P+R de Perly

La valorisation du parking de Perly, propriété du CD74, comme source de financement pour le pôle d'échanges multimodal :

- Une capacité foncière estimée à **16 000 m²**, soit environ **170 logements** organisés autour d'un **jardin public**
- Une valorisation estimée à **8 millions d'euros de recettes**, qui permettront de financer une partie du pôle d'échanges.

- Le déplacement du parking de Perly au niveau de la gare permet de **limiter le trafic de transit** dans Saint-Julien



Principe d'aménagement

Principe de phasage prévisionnel



SECTEUR PERLY

Un phasage en lien avec la maîtrise foncière des terrains :

- **PHASE 1** : Construction du PEM et du foncier maîtrisé par les collectivités (2019/2020)
- **PHASE 2** : Valorisation du foncier P+R Perly (2021/2022)
- **PHASE 3** : Valorisation du foncier Roady et caserne des pompiers (déplacement en cours de discussions – 2022/2025)
- **PHASE 4** : Valorisation du foncier restant à la pointe (à partir de 2025)

Le quartier gare et le pôle d'échanges comme « vitrine » du territoire : site stratégique permettant d'assurer une bonne correspondance entre les modes de transport et préparer l'arrivée du tramway

Le projet d'Entrée Sud, un « facilitateur d'accès » au quartier gare :

- Deux projets fortement liés, du fait de leur proximité et de leurs liens fonctionnels
- Des concertations préalables menées en parallèle



- Un calendrier commun et des supports de présentation communs avec la concertation sur l'entrée sud (expositions à l'Arande et dans la galerie du Vitam, plaquette synthétique)
- Information et mise à disposition des documents de concertation et du film de présentation du projet sur les sites internet de la Ville et de la Communauté de Communes.
- Une concertation sur l'ensemble du projet avec notamment deux questions :
 - Quelle configuration envisager pour le pôle d'échanges?
 - Quelles fonctions développer dans le quartier gare?

Pour donner son avis :

- + **Deux registres de concertation** en Mairie et à la CCG pour recueillir les avis ;
- + Une **adresse e-mail** : pole.gare@st-julien-en-genevois.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

DES QUESTIONS ? UN AVIS ?